Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20261110-DEL1101126BERLE-DE

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 novembre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents-représentés : 15
Votants : 15

***Date de* convocation : 02 novembre 2026**

Le dix novembre de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Madame LE GAC Jacqueline Adjointe au Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire , Monsieur PRÉ Jean-Marie, Adjoint au Maire, Monsieur LE JEUNE Philippe, Monsieur BONSIGNE Bruno, Madame GOARDON Virginie, Madame BATTAIS Bérénice, Monsieur HÉNARD Joël, Madame KERDREUX Marine, Monsieur LE LAY Laurent, Madame Edwige LEPOT, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle.

Procuration : Madame Brigitte NICOLAS a donné procuration à Madame Monique HASCOËT

Secrétaire de séance : Madame HASCOËT Monique est nommée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le procès-verbal de la séance du 02 octobre 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

-2026-1011-1-SDEF : autorisation de signature d'une convention
-2026-1011-2-Ligne directrice de gestion –information de l'assemblée délibérante
-2026-1011-3-Elections –instauration de l'IFCE pour les cadres A
-2026-1011-4-Prix des services publics communaux pour 2027
-2026-1011-5-Prix des terrasses
-2026-1011-6-Autorisation de signature de l'avenant au contrat de groupe MNT
-2026-1011-7-Dossier berger Levrault –autorisation de signature du contrat de renouvellement de la prestation
-2026-1011-8-Octroi d'une subvention à Force T QUIMPER pour le Téléthon
-2026-1011-9-Octroi d'une subvention supplémentaire au CCAS
-2026-1011-10-aménagement bourg –terrassement
-2026-1011-11-Autorisation de signature des conventions avec le SDIS à l'occasion des « Illuminations » et avec la Protection civile de BREST
-2026-1011-12-Décisions modificatives au budget –DM 9-10-11
-2026-1011-13-Autorisation au Maire pour engager liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
-2026-1011-14-dossier location U véhicule FORD –autorisation de signature
-2026-1011-15-Groupama : autorisation de signature du contrat d'assurance pour le véhicule de location U
-2026-1011-16-renouvellement de la convention relative à la mise en œuvre du forfait de post paiement avec l'ANTAI à compter du 01 janvier 2027
-2026-1011-17-Autorisation accordée au Maire pour formuler des demandes de subventions auprès du département pour l'acquisition de 2 climatiseurs
-2026-1011-18-Autorisation de signature d'une convention avec Objectif Emploi Solidarité pour 2027
-2026-1011-19-Produits divers de gestion courante, transaction avec le CMB
-2026-1011-20-Eclairage de Noël –autorisation de signature des conditions proposées par l'entreprise Dédé FEREZOU
-2026-1011-21 –Autorisation de signature du règlement de mise à disposition d'une scène mobile par le Conseil Départemental du Finistère
-Affaires diverses

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20261110-DEL1101126BERLE-DE

-7-2026-1011-7-DOSSIER BERGER-LEVRAULT –AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE RENOUVELLEMENT DE LA PRESTATION

Monsieur Le Maire informe les élus que BERGER LEVRAULT propose de renouveler son contrat de fournitures de logiciels de Mairie avec la commune pour une durée de 2 ans moyennant les conditions suivantes à compter du 15 octobre 2026 jusqu'au 14 octobre 2028:

Monsieur Le Maire a adressé aux élus le projet de convention à signer.

-logiciels : coût ttc : 3 882.60 TTC au lieu de 3 466.80 € TTC en 2023
-maintenance : coût 431.40 TTC au lieu de 385.20 € TTC en 2023

Progression de 21%, avec des montants qui resteront toutefois inchangés pendant 2 ans

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré
Autorise Monsieur Le Maire à contractualiser avec la société BERGER LEVRAULT aux conditions évoquées

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Renouvellement du contrat BERGER LEVRAULT	**15**	**0**	**0**

Pour Extrait Certifié Conforme
Le Maire, Thierry CAUBET

MAIRIE de LOCRONAN (Finistère)